



COLLÈGE DÉSERT MARDI 17 JANVIER

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves du Collège Henri Barbusse,

La situation d'insécurité à l'intérieur et à l'extérieur du Collège Henri Barbusse est gravissime en ce moment. A l'intérieur du collège : bagarres entre collégiens, injures envers les enseignants, vols de téléphones... A l'extérieur : rackets réguliers avec ou sans violences, extorsions, règlements de comptes entre élèves, règlements de compte entre cités dionysiennes ou des villes avoisinantes.

La police municipale ne suffit pas à calmer cette situation. Nous réclamons depuis la rentrée une présence constante de la police nationale, des surveillants supplémentaires, des adultes relais, la réouverture des cellules de veille, la pérennité des dispositifs antennes de quartier.

*Face à cette situation dramatique et à cette lenteur de la Préfecture, nous n'avons plus qu'une seule solution : utiliser l'article le décret n°82-453 du 28 mai 1982, article 2, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique, et appliquer un **droit de retrait** pour la sécurité de nos enfants et des personnels éducatifs.*

Nous ne pouvons pas laisser nos enfants dans une telle situation d'insécurité. Nous voulons qu'ils étudient dans des conditions de travail et de sécurité correctes. **Nous exigeons que des moyens soient donnés rapidement.**

Nous ne voulons pas attendre qu'il y ait un événement irréparable pour que les pouvoirs publics se décident à agir pour la sécurité de nos enfants et de leur collège du 93 !

Nous demandons des présences humaines supplémentaires : police nationale, surveillants, adultes et antennes relais, réouverture des cellules de veille, et ceci rapidement, pour que nos enfants travaillent et se déplacent en toute sécurité, dans leur collège et à l'extérieur, comme ils en ont le droit sur tout le territoire.

MARDI 17 JANVIER 2017, GARDEZ VOS ENFANTS A LA MAISON !

APPLIQUEZ VOTRE DROIT DE RETRAIT ET NE LES ENVOYEZ PAS DANS UN COLLEGE OUBLIÉ DES POUVOIRS PUBLICS !

**NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX devant le collège
CE MARDI 17 JANVIER 2017**

POUR MONTRER NOTRE COLERE ET NOTRE DETERMINATION !

! Nous poursuivrons notre mouvement si la situation ne s'améliore pas rapidement !

Les représentant(e)s des parents d'élèves du Collège Henri Barbusse
(fcpecollegebarbusse@gmail.com)



COLLÈGE DÉSERT MARDI 17 JANVIER

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves du Collège Henri Barbusse,

La situation d'insécurité à l'intérieur et à l'extérieur du Collège Henri Barbusse est gravissime en ce moment. A l'intérieur du collège : bagarres entre collégiens, injures envers les enseignants, vols de téléphones... A l'extérieur : rackets réguliers avec ou sans violences, extorsions, règlements de comptes entre élèves, règlements de compte entre cités dionysiennes ou des villes avoisinantes.

La police municipale ne suffit pas à calmer cette situation. Nous réclamons depuis la rentrée une présence constante de la police nationale, des surveillants supplémentaires, des adultes relais, la réouverture des cellules de veille, la pérennité des dispositifs antennes de quartier.

*Face à cette situation dramatique et à cette lenteur de la Préfecture, nous n'avons plus qu'une seule solution : utiliser l'article le décret n°82-453 du 28 mai 1982, article 2, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique, et appliquer un **droit de retrait** pour la sécurité de nos enfants et des personnels éducatifs.*

Nous ne pouvons pas laisser nos enfants dans une telle situation d'insécurité. Nous voulons qu'ils étudient dans des conditions de travail et de sécurité correctes. **Nous exigeons que des moyens soient donnés rapidement.**

Nous ne voulons pas attendre qu'il y ait un événement irréparable pour que les pouvoirs publics se décident à agir pour la sécurité de nos enfants et de leur collège du 93 !

Nous demandons des présences humaines supplémentaires : police nationale, surveillants, adultes et antennes relais, réouverture des cellules de veille, et ceci rapidement, pour que nos enfants travaillent et se déplacent en toute sécurité, dans leur collège et à l'extérieur, comme ils en ont le droit sur tout le territoire.

MARDI 17 JANVIER 2017, GARDEZ VOS ENFANTS A LA MAISON !

APPLIQUEZ VOTRE DROIT DE RETRAIT ET NE LES ENVOYEZ PAS DANS UN COLLEGE OUBLIÉ DES POUVOIRS PUBLICS !

**NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX devant le collège
CE MARDI 17 JANVIER 2017**

POUR MONTRER NOTRE COLERE ET NOTRE DETERMINATION !

! Nous poursuivrons notre mouvement si la situation ne s'améliore pas rapidement !

Les représentant(e)s des parents d'élèves du Collège Henri Barbusse
(fcpecollegebarbusse@gmail.com)